



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Examens et concours

Question écrite n° 38516

#### Texte de la question

M Jean-Jack Salles attire l'attention de M le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du commerce, de l'artisanat et des services, sur la situation des prothésistes dentaires face à l'ouverture du grand marché européen de 1992. Cette branche est la seule en Europe à n'avoir pas de réglementation professionnelle, définissant les connaissances, les droits et les devoirs d'exercice. Il lui demande de bien vouloir lui préciser quelles mesures sont envisagées pour activer la mise en place de l'enseignement de la prothèse dentaire conduisant à un diplôme supérieur de niveau III, et qui ouvrirait droit à l'exercice et à l'établissement de ces professionnels dans tous les pays de la Communauté.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Salles Jean-Jack](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38516

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** commerce, artisanat et services

**Ministère attributaire :** commerce, artisanat et services

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 mars 1988, page 1333